

Ecole Camille Claudel
7, Rue de la Mairie
35580 LASSY

PV du Conseil d'école du vendredi 28 mars 2014 **18.30 – 20.30**

Personnes présentes :

Mairie :

Le maire : Mr Le Chénéchal

Parents d'élèves : Claire Diotel, Jean-François Bordais, Katty Bellay, Virginie Thoby, Nelly Perrichot, Anita Villion, Romain Kimmerlé, Vanessa Lollivier, Valérie Renault

Enseignants :

Alexandra Rougé (CP), Laurence Le Métayer (GS), Christine Meignen-Richard (CE2), Hélène Désert (CM2), Georges Guenharo (Directeur, CM1), Françoise Carval (PS/MS et CM1), Céline Le Picard (CP/CE1)

ATSEM : Martine Kermorgant, Jocelyne Damand

Excusé : M. Le Gac, IEN

Ordre du jour

1. Ouverture de séance :

Présentation des personnes présentes et désignation du secrétaire de séance : Alexandra Rougé.

2. Organisation de la piscine pour les CP et les CE1 :

Mme Le Picard prend la parole pour donner des précisions sur l'organisation de la piscine pour cette année mais aussi pour l'année prochaine car des changements sont à prévoir.

Cette année, 51 enfants se rendront à la piscine de Bain de Bretagne.

Les vendredis après midi 15 heures dans l'eau et 40 minutes de séance. Il y a un grand nombre de garçons d'où un déséquilibre dans les vestiaires et peu de temps pour le rhabillage.

Agrément : plusieurs parents se sont investis et l'ont passé : remerciements

En 2014-2015 : 65 enfants sont concernés : Il faut donc ouvrir un double créneau et donc prévoir 2 transports.

Mme Le picard insiste sur le fait que pour présenter le nouveau projet aux élèves (qui pourrait leur sembler complexe) elle a besoin d'un TNI.

Proposition de Monsieur le Maire de voir des disponibilités sur la piscine de Guipry : piscine non couverte

Les parents demandent une copie de leur agrément.

3. La réforme des rythmes scolaires

Les services académiques ont validé il y a déjà plusieurs semaines le nouveau cadre horaire proposé pour la rentrée de septembre.

Depuis décembre le comité de pilotage s'est réuni 3 fois avec pour objectifs, entre autres, la mise en place des ateliers : recherche des animateurs, contenus des TAP.

2 journées finissent à 15h15 avec les TAP et 2 journées finissant à 16h sans les APC

Des ajustements sont à voir pour réguler les sorties et les moments de transition aux animateurs : chercher des solutions pour perdre le moins de temps possible : ce sera à l'ordre du jour du prochain comité de pilotage

Question des parents sur les maternelles :

Réveil échelonné et prise en charge par les ATSEM. Les heures de garderie seront les mêmes que pour les primaires.

Monsieur le Maire souhaiterait que le comité de pilotage rende ses conclusions pour la fin du mois d'avril pour des raisons de mise en œuvre

Aide aux devoirs : Mme Renault demande si les enseignants souhaitent que l'association continue.

Questions : A quels horaires peut intervenir l'aide aux devoirs ? A 16h pendant l'APC ?

4. Sécurité dans l'école

Exercice incendie : un par trimestre. Le dernier s'est bien passé.

Une question sur la signalisation à mettre en place concernant le point de rassemblement dans la cour: Norme obligatoire ou non ? Il appartient à la mairie de prendre cette décision quant à son installation.

Remarque du Directeur. Les points de rassemblements sont affichés sur les panneaux « Consignes de sécurité » qui sont dans les couloirs. Il n'y a pas d'ambiguïtés dans l'esprit des élèves et des enseignants.

DUER : à la dernière réunion des directeurs M. Le Gac, IEN a présenté le Document Unique d'Evaluation des Risques que les écoles doivent compléter pour le 16 mai. Remplir un document avec une liste de 18 points à évaluer : les différents risques dans l'école avec une échelle de risque à déterminer M. Guenharo souligne que ce travail est réalisé en entreprise par le CHSCT qui a des personnels compétents pour cette tâche. Les directeurs, dans leur majorité, n'ont pas compris pourquoi ce rôle leur incombait.

Mr le Maire souligne qu'il y a une ambiguïté juridique sur la question des responsabilités, le directeur de l'école n'ayant pas de statut de chef d'établissement.

PPMS : L'Inspection pousse l'école à rédiger un le Plan Particulier de Mise en Sécurité. Le dossier est très complexe à monter et présente d'importantes contraintes : une salle de confinement serait par exemple nécessaire en cas de catastrophe majeure. La mairie ne comprend pas cette mise en avant du tout sécuritaire et a déjà répondu négativement à cette requête.

5. Plan numérique interactif pour l'école, 2014-2017

Les ordinateurs sont à changer et il est prévu un plan numérique qui s'étalerait sur 3-4 ans

Monsieur le Maire observe qu'un mouvement de fond se met en place pour l'accès des enfants au numérique. L'équipement de l'école s'étalera sur quelques années.

Pas de raison que les enfants de Lassy soient défavorisés par rapport à Rennes par exemple.

Evocation de l'armoire avec une douzaine de portables et donc question de la WIFI : les portables seraient connectés à la WIFI pendant un temps donné.

L'équipe enseignante insiste pour que ce plan soit lancé rapidement et que la salle de l'ancienne garderie soit équipée d'un vidéo projecteur interactif.

Il est aussi demandé l'installation d'un ou deux ordinateurs et d'une imprimante dans la salle située en face de la classe des CE2 afin de permettre aux enseignants de travailler dans de bonnes conditions pendant les TAP, donc après le temps scolaire.

6. Le fonctionnement du service de cantine

L'inquiétude des parents porte sur le bruit à la cantine.

Idee des parents : faire des mesures du bruit pour essayer d'améliorer cette question.

Monsieur le Maire pense qu'il est difficile de trouver une solution mais n'est pas défavorable au test.

Question des parents : Des parents qui viendraient manger avec les grands pourrait-il améliorer le comportement des enfants ?

Doit-on exclure les enfants qui n'ont pas une bonne attitude ?

Organiser des tutorats avec les élèves les plus âgés ? Ces questions restent à l'étude et seront portées à l'ordre du jour de la prochaine commission cantine.

M. Le maire est favorable à l'idée d'inviter des parents élus lors du déjeuner pour qu'ils se rendent compte par eux-mêmes du niveau de bruit.

M. Guenharo profite du sujet cantine pour annoncer qu'il y aura un petit déjeuner anglais d'organisé avant les vacances de pâques pour le cycle 3.

Le directeur remercie les participants. La séance est levée à 20h20.

Secrétaire de séance

Alexandra Rougé

Directeur

Georges Guenharo

